

# Procès verbal d'indisponibilité du certificat d'immatriculation

#### Par Danadasi, le 16/09/2020 à 21:02

## Bonjour

aujourd'hui un huissier,mandaté par une société de recouvrement de créances, me dépose un pv d'indisponibilité de certificat d'immatriculation de mon véhicule valant saisie.

La cause : une dette pour laquelle il y a un titre éxécutoire qui date de 2009.

Puis-je contester ce pv sur mon véhicule en raison de prescription du titre éxécutoire?

Que puis-je faire? La dette est passée de 2000 à 6000€ avec les intérêts.

merci.

#### Par P.M., le 16/09/2020 à 21:38

### Bonjour,

Il faudrait savoir si depuis 2009, il y a eu des actes de recouvrement interrompant la prescription...

S'il s'agit d'un professionnel a priori, déjà, les intérêts ne peuvent vous être réclamés que sur les deux dernières années...

#### Par Visiteur, le 16/09/2020 à 21:38

#### Bonsoir

Il est malheureusement impossible de vous répondre sans savoir si le délai de prescription a été interrompu ou suspendu.

Avez vous été relancé pendant ces 10 ans, avez vous déménagé sans signaler votre nouvelle adresse ?

Par Danadasi, le 16/09/2020 à 22:00

Non il n'y a eu aucun recouvrement malgré des relances

Par Danadasi, le 16/09/2020 à 22:04

Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **16/09/2020** à **22:12** 

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spéciialiste en mesures d'exécution...